	<b>Conseil de quartier Tours nord-est - Sainte Radegonde</b> <b>Assemblée générale</b> <b>Mercredi 22 septembre 2021</b> <b>Salle d'Education Populaire de Ste Radegonde</b> <b>18h30 – 20h45</b>	27/10/2021
Direction de la Cohésion Sociale Service Démocratie Permanente		AC/CR

**Participants :**

Fonction	Prénom	Nom
Co-président du Conseil de Quartier	Patrick	BRIENT
Co-présidente du Conseil de Quartier	Sylvie	DUCROUX
Adjoint au Maire quartier Tours Nord-Est, délégué à l'emploi, à l'insertion et la formation professionnelles, et aux relations avec les établissements d'enseignement supérieur. Coprésident élu du Conseil de quartier	Thierry	LECOMTE
Adjointe déléguée à la Démocratie Permanente, à la vie associative, à la citoyenneté, au Conseil Municipal des Jeunes et aux élections	Anaëlle	SCHALLER
Service Démocratie Permanente - Coordonnateur des Conseils de quartier	Antoine	CAVALIER
Service Démocratie Permanente -Assistante	Claudie	RIVIERE

- Madame C. GUERIN, Présidente du Comité de quartier Paul Bert, membre de droit du Conseil de quartier
- Monsieur M. HENTRY, Président de l'association Vivre ensemble à Ste Radegonde, membre de droit du Conseil de quartier
- Monsieur M. POMMIER, Association Cavalier Rouge, membre de droit du Conseil de quartier
- Habitant.e.s du quartier

**Excusés :**

- Monsieur Stéphane HOUQUES, Conseiller municipal délégué à la coordination du projet. Adjoint au coprésident élu
- Monsieur N. ZELISKO, Président de l'Asso Monconseil, membre de droit du Conseil de quartier

Nombre de participants : 50 personnes


Monsieur BRIENT, co-président, anime l'Assemblée générale du Conseil de quartier

<b>1</b>	<b>Introduction</b>
----------	---------------------

Un tour de table de présentation des participant.e.s, est effectué. Plusieurs viennent pour la première fois à une réunion de Conseil de quartier.

**Madame DUCROUX, co-présidente, présente sa démission** pour des raisons de santé.

Monsieur BRIENT « remercie Madame DUCROUX d'avoir œuvré à la mise en place d'une architecture, d'une méthodologie avec pour objectif l'impulsion d'une dynamique citoyenne forte et élargie. Conformément au cahier des charges proposé par les élus, cette dynamique doit se faire via les ateliers thématiques. Notre volonté a été de motiver des « ambassadeurs d'ateliers » qui organisent les

	<b>Conseil de quartier Tours nord-est - Sainte Radegonde</b> <b>Assemblée générale</b>	27/10/2021
Direction de la Cohésion Sociale Service Démocratie Permanente	<b>Mercredi 22 septembre 2021</b> <b>Salle d'Education Populaire de Ste Radegonde</b> <b>18h30 – 20h45</b>	AC/CR

*réunions, fournissent les comptes rendus et synthétisent un rapport d'activité pour les AG. Les ambassadeurs peuvent à leur tour déléguer une partie de la charge de travail à d'autres membres de leur atelier ».*

Monsieur BRIENT « espère l'arrivée rapide d'une nouvelle co-présidente mais poursuit dans l'attente sa mission de coordination pour accompagner la mise en place et en route de cette mécanique citoyenne qui doit s'articuler avec les activités des Comités de Quartier ».

Madame SHALLER présente les Conseils de quartier, instances participatives (loi 2002-276 du 27 février 2002) et mis en place par la Ville. Ils réunissent les citoyen.ne.s volontaires, les élu.e.s et services de la ville pour travailler plus spécifiquement sur des projets de quartier. Ils se réunissent au moins 2 fois par an en assemblée générale de quartier (réunions publiques) où sont restitués les projets élaborés au sein des ateliers thématiques. Les Conseils de quartier disposent d'une enveloppe budgétaire d'investissement et de fonctionnement pour réaliser des projets. Si des projets ne rentrent pas dans la cadre de l'enveloppe budgétaire (coût trop important, hors du champ de compétence municipal...), ils sont étudiés par la Ville (Cf. Charte de fonctionnement des Conseils de quartier).

<b>2</b>	<b>Retour des ateliers thématiques (et relevé de décisions)</b>
----------	---

Pour rappel : il faut au minimum 5 personnes pour qu'un atelier puisse se constituer. Chaque atelier thématique est géré par un.e citoyen.ne volontaire en lien avec l'élu.e rattaché.e à sa thématique et aidé dans son fonctionnement par le personnel municipal.

**☐ 100 ans du Parc de Sainte Radegonde – référent Monsieur Aubel**


**Les 100 ans du Parc de Sainte Radegonde vont avoir lieu en 2022**

- la date reste à définir.
- **trois pupitres seront installés dans le parc**
- **des costumes d'époque seront réalisés par une école de mode**
- **ambiance avec un groupe musical**
- **diverses animations tout au long de la journée comme danse, jeux, tennis, golfs, marché et aire de baignade**

**☐ Atelier Circulation/Voirie – référent Monsieur Thil**

L'atelier s'est réuni plusieurs fois en concertation avec Madame GALLOT-LAVALLEE, Adjointe déléguée aux transitions des mobilités, à la circulation, au stationnement et à la sécurité routière et les services. Plusieurs points ont été abordé :

- la circulation vélo
- le stationnement automobile et celui des vélos
- la vitesse excessive et plus particulièrement sur le quai Marmoutier (entrée de ville) où des aménagements (signalisations) seraient à effectuer
- la nécessité de fluidifier les grands axes du quartier sans surcharger les petits axes
- la nécessité de revoir la circulation quai Paul Bert et ses abords

	<b>Conseil de quartier Tours nord-est - Sainte Radegonde</b> <b>Assemblée générale</b> <b>Mercredi 22 septembre 2021</b>	27/10/2021
Direction de la Cohésion Sociale Service Démocratie Permanente	<b>Salle d'Education Populaire de Ste Radegonde</b> <b>18h30 – 20h45</b>	AC/CR

Un petit film fait par une habitante concernant la rue du Nouveau Calvaire est diffusé lors du Conseil, ce qui permet des débats et remarques sur la mobilité.

Madame GALLOT-LAVALLEE a annoncé lors des travaux de l'atelier que **sur le quai Marmoutier (entrée de ville) des aménagements (signalisations) pourront être effectués d'ici la fin de l'année 2021, une concertation publique sur les mobilités sera menée sur l'ensemble des quartiers de Tours Nord**, indiquant que d'ores et déjà la Ville devrait passer à la vitesse maximale de 30 km/h, à l'exception de certains axes qui resteraient à une vitesse maximale de 50 Km/h.

Monsieur LECOMTE propose qu'une consultation spécifique puisse se mettre en place concernant les abords de la place Paul Bert (cœur historique du quartier et une des trois portes d'entrée, via le Pont de fil et les quais, des quartiers nord de la ville).

#### **□ Atelier Urbanisme – référent Monsieur DE WEER**

L'atelier s'est réuni 2 fois. Plusieurs points ont été abordé :

- cibler les endroits délaissés
- s'intéresser au haut de Sainte Radegonde – absence d'aires de jeux pour enfants  
le parc de la Borde et le quartier Camus Maurois – besoin d'aires de jeux – manque plaque du jardin
- avoir un regard sur les constructions et demander une végétalisation des rez-de-chaussée
- plus de bancs quartier Monconseil (Monsieur HENTRY dit que ces bancs sont entreposés quelque part et qu'il suffirait donc de les acheminer)

Sur ces points, l'atelier devra se rapprocher de l'adjointe Madame HAAS, Adjointe déléguée à la biodiversité, à la nature en ville, à la gestion des risques et à la condition animale, et ses services


Monsieur LECOMTE apprend au Conseil que deux réunions publiques auront lieu : une concernant l'aménagement du site Camus-Maurois (travaux école et construction du Patronage Laïque Paul Bert) et une autre concernant l'aménagement du stade de la Chambrerie)

#### **□ Atelier Environnement/végétalisation/ convivialité – référent Monsieur BRIENT**

L'atelier s'est réuni plusieurs fois. Plusieurs points ont été abordé :

- la nécessité d'avoir une vision globale du quartier Tours nord-est
- la décision après réunion publique que **la place à l'angle de l'avenue de la Salle et de la rue St Barthélémy reste un parking qui devra être davantage végétalisé**

Madame PORHEL présente ce projet qui comprend également un espace de convivialité (au centre) et un dessin est projeté à l'assemblée. L'idée est partagée et appréciée par l'ensemble des participant.e.s. Dès lors, Madame SCHALLER incite les membres de l'atelier à se rapprocher de l'élue thématique et les services afin d'approfondir la faisabilité du projet et son coût. Elle émet l'idée d'une arche végétale qui recouvrirait une partie de la place, et en profite pour annoncer qu'un budget participatif aux

	<b>Conseil de quartier Tours nord-est - Sainte Radegonde</b> <b>Assemblée générale</b>	27/10/2021
Direction de la Cohésion Sociale Service Démocratie Permanente	<b>Mercredi 22 septembre 2021</b> <b>Salle d'Education Populaire de Ste Radegonde</b> <b>18h30 – 20h45</b>	AC/CR

alentours de 500 000 € va être mis en place en 2022 et que ce projet peut tout à fait être porté par le budget participatif, que par ailleurs le promoteur immobilier peut tout à fait être associé à ce projet. Monsieur DROINEAU, Conseiller départemental, rappelle que l'on peut faire appel à la Métropole pour le choix des essences des arbres, précise qu'un budget serait alloué aux alentours de 100 000€.

- une réflexion générale concernant la végétalisation du quartier et les espaces de convivialité doit être entamée (l'atelier devra là aussi se rapprocher de Madame HAAS)
- Madame JOURDAIN annonce que **la place Paul Bert est en cours de végétalisation avec la mise en place de bacs à plantes produits et entretenus par les habitant.e.s**

#### ❑ Atelier Civisme – pas mis en place

#### ❑ Atelier Culture et rayonnement

Monsieur BRIENT indique que cet atelier est en voie de création.

Il rappelle que depuis 2019, théâtre, chorale, comédie musicale et diverses interventions artistiques ont rythmé la vie de la place Paul Bert et des bords de Loire.

Un Calendrier d'Artistes a été réalisé en 2021 et diffusé à 300 exemplaires avec la participation des commerçants et une maquette est en cours pour 2022.

Monsieur POMMIER présente l'action artistique et citoyenne « Chantiers de la Création du haut de la Tranchée » qui a fédéré 48 peintres et plasticiens des quartiers Tours nord-est - Sainte Radegonde et Tours nord-ouest - Saint Symphorien.

<b>3</b>	<b>Questions diverses</b>
----------	---------------------------

Plusieurs points ont été abordés :


- Le manque de bus/ quartier isolé
- Les « tiny-houses » accueillant des personnes SDF avec ou sans chiens
- L'installation illégale des gens du voyage dans le parc
- La création d'un marché en bas de Sainte Radegonde
- Le terrain de pétanque qui est devenu un circuit de voitures téléguidées et maintenant un enclos pour chiens, sans aucune concertation avec les habitant.e.s
- Le manque de visibilité du parc
- Le manque de WC sur la place Paul Bert
- Le quartier Paul Bert qui est sale
- La boîte à livre Paul Bert qui sert de dépôt pour d'autres objets

Concernant les « tiny-houses », Monsieur LECOMTE précise qu'une seconde réunion est bien prévue courant octobre avec la Préfecture et l'association Entraide et Solidarité pour présenter le projet, d'une durée d'un an en attendant un lieu plus adapté

Concernant l'occupation du parc de Sainte Radegonde par des gens du voyage, il y a maintenant une sécurisation du parc par des blocs de béton, mais la réflexion continue à ce niveau, le problème se posant pour plusieurs communes de l'agglomération

Concernant le projet d'un nouveau marché, il est proposé de créer un atelier thématique

Concernant les WC quai Paul Bert, il s'agit d'un sujet suivi par le Comité Paul Bert

	<b>Conseil de quartier Tours nord-est - Sainte Radegonde</b> <b>Assemblée générale</b>	27/10/2021
Direction de la Cohésion Sociale Service Démocratie Permanente	<b>Mercredi 22 septembre 2021</b> <b>Salle d'Education Populaire de Ste Radegonde</b> <b>18h30 – 20h45</b>	AC/CR

Concernant la propreté, il est rappelé qu'on peut prendre contact avec la Brigade Verte de la Ville (contact par téléphone au 0 800 500 610 (gratuit depuis un poste fixe); par mail à [brigadeverte@ville-tours.fr](mailto:brigadeverte@ville-tours.fr)). Monsieur LECOMTE rappelle que l'action menée par la Brigade Verte est communiquée tous les mois au Conseil.

Concernant la boîte à livres Paul Bert, le Comité Paul Bert annonce qu'il va mettre en place une bibliothèque de quartier

Remarques de Monsieur BRIENT concernant :

- les outils de communication des Assemblées Générales, type flyers et affiches, qui sont arrivés trop tard (5 jours avant l'AG) et en nombre trop réduit. Il n'est pas possible dans ces conditions d'élargir le socle de la Citoyenneté active
- . l'occupation des salles pour les réunions des ateliers du Conseil de Quartier
- la dénomination des Conseils de Quartiers qui ne favorise pas une compréhension aisée par la population de leur fonctionnement et du découpage du territoire. La dénomination Conseil de Quartier Tours Nord Est serait beaucoup plus lisible et compréhensible

<b>4</b>	<b>Budget</b>
----------	---------------

**Sont votés à l'unanimité les investissements au titre du budget du Conseil, dans le cadre du centenaire du parc de Ste Radegonde :**

- **Achat de 3 pupitres**
- **location de costumes CFAM (Ecole)**
- **groupe musical**

**Coût d'environ 5000 €**

<b>5</b>	<b>Ateliers 2021/2022</b>
----------	---------------------------

- **Atelier du centenaire du parc de Ste Radegonde - référent, Monsieur AUBEL**
- **Atelier circulation/voirie – référent, Monsieur THIL**
- **Atelier environnement/cadre de vie/végétalisation – référent, Monsieur BRIENT**
- **Atelier marché surs les quartiers Ste Radegonde et Paul Bert – référentes, Mesdames JOYEUX et GUIRRIEC (?)**
- **Atelier urbanisme – référent, Monsieur DE WEER**
- **Atelier culture/rayonnement/animation : référent, Monsieur SAULOU**

A Tours, le 4 novembre 2021

Patrick BRIENT

Thierry LECOMTE